

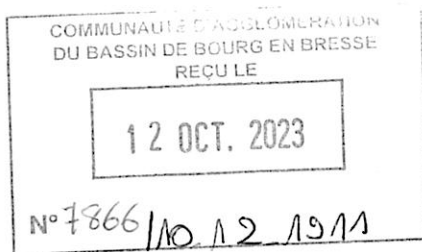
Présidence

Dossier suivi par

Florence BRON

Tél. 04.74.45.47.04

florence.bron@ain.chambagri.fr



GRAND BOURG AGGLOMERATION
3 AV. ARSENE D'ARSONVAL
01000 BOURG-EN-BRESSE

Exécution/info	E
Président	
Vice-Président(e) ou Conseiller(e) Délégué(e)	
C. FAINET	
Directeur Général des Services	
Finances/Contrôle de Gestion	
Communication	
DGA Fonctions Support: Ressources	
Ressources Humaines	
Construction/Patrimoine/Moyens Généraux	
Systèmes d'information	
Aff. Juridiques/Ass./Commerce Pub.	
DGA Transition Ecologique Territoires	
Economie/Tourisme	
Agriculture/Alimentation/Filière Bois	
Rénovation Urbaine et Habitat	
Préservation et Gestion des Ressources	
Aménagement/Territoire/Strat. Foncière	
DGA Culture/Patrimoine/Cohé. Soc./Sport	
Action Culturelle	
Cohésion Sociale	
Equipements sportifs	
DGA Proximité/Relation aux Communes	
Pôles	
Voies	
Autorisation Droits des Sois	
DGA Services Publics de l'Environnement	
Grand Cycle de l'Eau	
Gestion des Déchets	
Mobilités	

Bourg-en-Bresse, le 9 octobre 2023

Nos réf. I:\1-
Bureautique\07_Territoire_Dv\pt_local
\0702_Urbanisme\01\070204_Procéd
res_urba\Documents_urba\SCOT\2_S
COT_BOURG\2_Modif_revision\Modif
DAAC_Bourg Bresse
Revermont_2023\CP_Avis_modif.DAA
C_SCOT BBR-2023.doc

Objet : Modification du Schéma de Cohérence Territoriale Bourg-Bresse Revermont
Adaptation du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial
- AVIS -

Chambre d'Agriculture de l'Ain

4 avenue du Champ de foire

BP 84

01003 Bourg en Bresse

Tél : 04 74 45 47 43

Monsieur le Président,

Par courrier réceptionné dans nos services le 2 août 2023, conformément à l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme, vous sollicitez notre avis sur le projet de modification du Schéma de Cohérence Territoriale Bourg-Bresse Revermont Adaptation du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial, suite à votre arrêté du 19 juillet 2021. Nous vous en remercions.

Au titre des personnes publiques associées à cette modification, nous vous informons que nous formulons un **avis favorable** sur ce dossier. Un recensement des friches commerciales nous semblerait intéressant pour analyser le potentiel de développement existant.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président

Michel JOUX